

MANUEL D'UTILISATION EUROPROPULVE V5

Réf. 91338



EUROPE PROJECTION - Z.I. Rousset Parc Club - 343, avenue Francis Perrin - 13106 Rousset sur Arc Cedex
Tél : 00 33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : 00 33 (0)4 42 53 44 36
SAS au capital de 400 000€ - SIREN 394 961 510 – NAF 2892 Z

Edition du 01/06/2016

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	p. 4
2. MANUEL D'UTILISATION	p. 5
2.1. Importance du manuel	p. 5
2.2. Destinataires du manuel	p. 5
3. MISES EN GARDE	p. 6
3.1. Sécurité	p. 6
3.2. Branchement électrique	p. 8
3.3. Fin de vie de la machine	p. 8
4. VOTRE PULVÉRISATEUR	p. 9
4.1. Descriptif	p. 9
4.2. Caractéristiques techniques	p. 9
4.3. Identification des composants du pulvérisateur	p.10
5. UTILISATION DU PULVÉRISATEUR	p.11
5.1. Prérequis	p.11
5.2. Pulvérisation du produit	p.12
5.3. Injection du produit	p.12
5.4. Nettoyage du circuit du pulvérisateur	p.12
5.5. Rinçage du produit	p.13
5.6. Vidange du circuit du pulvérisateur	p.13
6. ENTRETIEN	p.13
7. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	p.15
8. GARANTIE	p.17
8.1. Conditions de garantie	p.17
8.2. Certificat de garantie	p.19

1. INTRODUCTION

Vous venez de faire l'acquisition d'un **pulvérisateur électrique EUROPROPULVE V5** et toute l'équipe d'Europe Projection vous remercie pour la confiance que vous lui avez accordée.

Fabricant de machines professionnelles pour l'application d'enduits et peintures, nous mettons depuis 20 ans notre savoir-faire au service des utilisateurs de nos machines.

Notre équipe technique et commerciale se tient à votre disposition pour tout éventuel complément d'information sur la machine que vous venez d'acquérir.

EUROPE PROJECTION

Z .I. Rousset Parc Club - 343, avenue Francis Perrin - 13106 Rousset sur Arc Cedex

Tél : 00 33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : 00 33 (0)4 42 53 44 36

SAS au capital de 400 000€ - SIREN 394 961 510 – NAF 2892 Z

2. MANUEL D'UTILISATION

2.1. IMPORTANCE DU MANUEL

Ce manuel est un élément essentiel dans l'utilisation de votre machine. Il récapitule les procédures de mise en route, de nettoyage et de maintenance de l'appareil, ainsi que les consignes de sécurité à respecter.

Lire attentivement toutes les instructions de fonctionnement, les consignes de sécurité et les mises en garde contenues dans ce manuel avant de faire fonctionner la machine.

La majorité des accidents est due au non-respect des consignes et règles de sécurité élémentaires.

Ce manuel doit être conservé près de la machine, à portée de l'utilisateur et tenu en bon état jusqu'à la destruction finale de la machine.

En cas de perte ou de détérioration du manuel, vous pouvez à tout moment en demander une copie au fabricant cité ci-contre.

2.2. DESTINATAIRES DU MANUEL

Ce manuel est destiné à tout le personnel qui va être amené à manipuler la machine :

- personne(s) chargée(s) du transport de la machine
- personne(s) chargée(s) de l'utilisation de la machine
- personne(s) chargée(s) de la maintenance ou du nettoyage de la machine
- personne(s) chargée(s) de la destruction finale de la machine

3. MISES EN GARDE

3.1. SÉCURITÉ

Une utilisation de la machine de manière incorrecte ou sans respect des consignes de sécurité indiquées dans ce manuel peut entraîner la mort ou de graves blessures.

Lire attentivement toutes les instructions de fonctionnement, les consignes de sécurité et les mises en garde contenues dans ce manuel avant de faire fonctionner la machine.



- Respecter toutes les normes de sécurité avant de faire fonctionner son appareil.
- Utiliser son appareil exclusivement pour les applications spécifiées dans le manuel.
- Toujours rester vigilant lorsque l'on utilise son appareil.
- Transporter la machine en utilisant les poignées ou prises appropriées.
- Durant les pauses, débrancher la machine électriquement.



- Faire fonctionner l'appareil à sa tension nominale.
- Laisser un espace libre d'au moins 50 cm entre l'appareil et tout obstacle de façon à ne pas obstruer le passage de l'air.
- Savoir arrêter son appareil rapidement en cas de nécessité.
- Ne jamais utiliser l'appareil s'il fonctionne de manière anormale ou s'il est défectueux.
- Ne pas diriger de jet d'eau ou de liquide inflammable sur la machine.
- Ne jamais diriger le jet d'air ou de produit en direction d'une personne ou d'un animal.
- Ne pas toucher les surfaces chaudes de l'appareil.
- Toujours utiliser les protections corporelles adaptées (lunettes, gants, combinaison et masque) et faire attention aux cheveux longs.
- Ne jamais toucher aux pièces mobiles.
- Ne pas introduire d'objet ou les mains à l'intérieur des grilles de protection afin d'éviter tout accident ou dommage de la machine.
- Pour tous travaux à l'extérieur, utiliser exclusivement des rallonges prévues à cet effet.



- Entretenir son matériel avec soin et bien le nettoyer après chaque utilisation.
- Débrancher l'appareil avant chaque intervention.
- Eviter absolument de dévisser un raccord quelconque lorsque l'appareil est sous pression.
- Contrôler les pièces endommagées.
- Ne pas nettoyer les pièces plastiques avec du solvant.
- En cas d'endommagement du câble électrique ou de la fiche, ne pas utiliser la machine et contacter le centre de service après-vente agréé pour les remplacer par une pièce d'origine.
- En cas de demande d'intervention toujours spécifier le modèle et le numéro de série de l'appareil.
- Pour tout remplacement de pièces, utiliser uniquement celles d'origine.

3. MISES EN GARDE (suite)

3.1. SÉCURITÉ (suite)



- Ne pas apporter de modification à la machine.
- Ne pas couper ou démonter les grilles de protection.
- Ne pas ouvrir le coffret électrique.

ESPACE DE TRAVAIL

- Maintenir l'espace de travail propre et dégagé.
- La température ambiante de fonctionnement doit être comprise entre 5°C et + 35°C.
- Ne pas utiliser l'appareil dans un environnement potentiellement explosif.
- Ne pas placer d'objet potentiellement inflammable à proximité de la machine.
- Eloigner toute personne non qualifiée de la zone de fonctionnement de la machine, ainsi que les enfants et les animaux.
- En cas de positionnement de la machine sur un échafaudage ou un plan au-dessus du sol, la fixer afin d'éviter toute chute durant son fonctionnement.
- Ne pas installer l'appareil sur une surface inclinée afin d'éviter les risques de mouvements imprévus ou de basculement.

TUYAUX

- Toujours utiliser des tuyaux et des raccords adaptés (pièces d'origine) au produit utilisé, ne pas tenter de les réparer.
- Ne pas marcher sur les tuyaux, ne pas les plier.
- Ne pas tirer la machine par les tuyaux.

STOCKAGE

- Entreposer la machine dans un espace propre et dégagé dont la température ne dépasse pas +35°C.
- Après chaque utilisation, penser impérativement à lubrifier la pompe avec un mélange eau + liquide de stockage afin d'éviter le collage. Le stockage d'une pompe non lubrifiée peut l'endommager sérieusement.

EN CAS DE NÉCESSITÉ, NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'APPORTER TOUTE MODIFICATION SANS PRÉAVIS.

3. MISES EN GARDE (suite)

3.2. BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE



Le branchement électrique des machines doit s'effectuer sur des prises 16A - 230V comportant un disjoncteur différentiel.

Avant d'effectuer toute intervention sur la machine, vérifier que toutes les sources d'énergie soient coupées (air et électricité).

PRISE DE TERRE

Toutes les machines doivent être reliées à la terre lorsqu'elles fonctionnent, afin de protéger l'opérateur des décharges électriques. Toutes nos machines sont équipées de fiches d'alimentation normalisées.

Le branchement électrique doit être effectué par un technicien qualifié. Il est interdit de modifier ou démonter la machine notamment au niveau du boîtier électrique.

Les réparations doivent être effectuées par un centre agréé ou par nos centres SAV.

Lors d'une intervention sur la machine s'assurer que la terre a bien été rebranchée.

RALLONGES

Lors de l'utilisation d'une rallonge s'assurer que celle-ci comporte bien une terre, qu'elle ne soit pas écrasée ou endommagée. Vérifier que la section du câble de la rallonge utilisée soit suffisante pour supporter le courant de l'appareil en fonctionnement. Une rallonge trop fine peut provoquer des chutes de tension et une surchauffe de l'appareil.

En cas d'utilisation d'un enrouleur, il est impératif de le dérouler complètement, dans le cas contraire l'appareil peut être endommagé. La section doit être proportionnelle à la longueur du câble.

3.3. FIN DE VIE DE LA MACHINE



En fin de vie, la machine ne doit pas être éliminée avec les autres déchets ménagers. L'élimination incontrôlée des déchets peut porter préjudice à l'environnement ou à la santé humaine. Les particuliers sont invités à contacter le distributeur leur ayant vendu le produit ou à se renseigner auprès de leur mairie pour savoir où et comment ils peuvent se débarrasser de ce produit afin qu'il soit recyclé en respectant l'environnement.

Dans le cadre de la réglementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), nous nous engageons à traiter les EEE en fin de vie suivant les dispositions suivantes : sont concernés uniquement les produits mis sur le marché après la date du 13/08/05, de marque EUROPE PROJECTION ou VOLUMAIR, produits d'autres marques vendus par notre société (sur présentation des factures correspondantes), produits fonctionnant grâce à l'énergie électrique (par exemple les nettoyeurs ou compresseurs thermiques n'entrent pas dans cette catégorie).

Modalité de traitement

Retour DEEE collectés par nos clients distributeurs à leur charge vers nos points de collecte Antony (92) ou Rousset sur Arc (13). A réception, les produits seront triés par nos soins et dirigés vers les filières de traitement les plus adaptées.

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez notre point conseil au **04 42 29 08 96** ou **conseil@euromair.com**.

4. VOTRE PULVÉRISATEUR

4.1. DESCRIPTIF

L'**EUROPROPULVE V5** est un pulvérisateur nouvelle génération prévu pour l'utilisation de tout types de produits : anti-mousse, huile de décoffrage hydrofuge, produit de détapissage, lasure, désinfectant, fixateur...

Il est équipé d'une pompe en fonte et d'une vanne 3 voies.

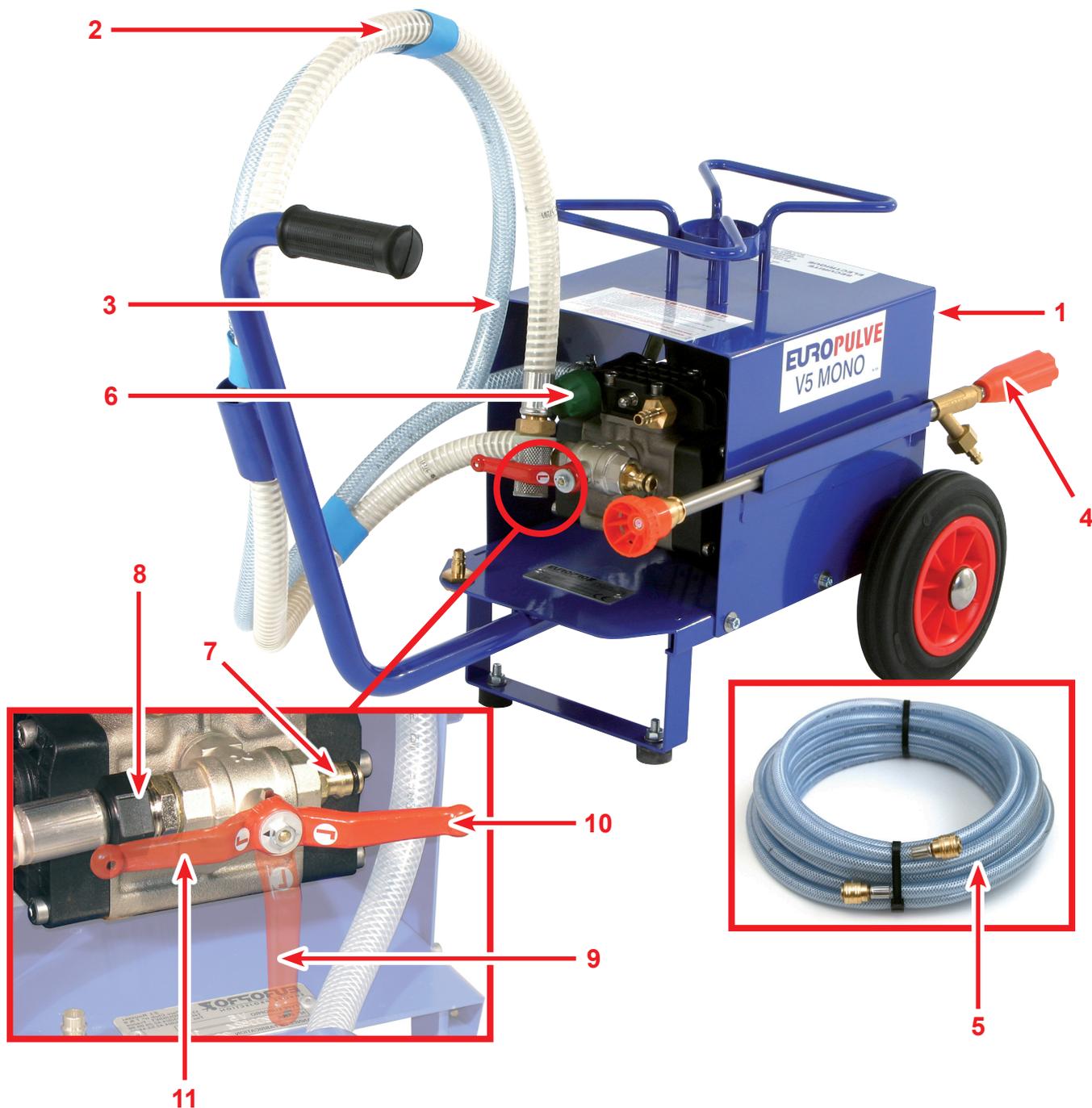
La vanne 3 voies permet le branchement simultané de l'alimentation en eau et l'aspiration du produit ; ainsi l'utilisateur peut alterner entre la fonction pulvérisation produit et la fonction rinçage sans avoir à débrancher les tuyaux pendant le travail.

4.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Pression	15 bars
Débit	10 L/min
Puissance	0,9 CV
Tension nominale	230 V
Intensité nominale	5 A
Dimensions (L x l x h)	78 x 40 x 55 cm
Poids	26 kg
Livré avec	- 1 canne d'aspiration 1m - 1 crépine d'aspiration - 1 tuyau de 15 m - 1 lance 60 cm jet rond

4. VOTRE PULVÉRISATEUR (suite)

4.3. IDENTIFICATION DES COMPOSANTS DU PULVÉRISATEUR



1	Moteur	7	Raccord rapide d'alimentation d'eau
2	Canne d'aspiration produit	8	Raccord tuyau produit
3	Tuyau de refoulement	9	Vanne 3 voies : position fermée
4	Poignée de lance	10	Vanne 3 voies : position rinçage
5	Tuyau produit	11	Vanne 3 voies : position pulvérisation
6	Vanne de réglage pression		

La liste complète des composants de la machine est disponible sur notre site Internet
www.euromair.com

5. UTILISATION DU PULVÉRISATEUR

5.1. PRÉREQUIS

- Le raccordement électrique doit être de 230 V - 16 A - 50 ou 60 Hz avec un enrouleur 3 x 2,5 mm de 40m maximum, complètement déroulé.
- Le raccordement à l'alimentation d'eau doit s'effectuer sur une source avec un débit suffisant, avec un tuyau Ø19 minimum à brancher sur le raccord rapide de la vanne 3 voies (7).
- Le raccordement du tuyau produit s'effectue sur le raccord (8).
- La température de l'eau utilisée ne doit pas dépasser +60°C.



Avant chaque utilisation du pulvérisateur, vérifier les niveaux d'huile de la pompe en utilisant la jauge prévue à cet effet.



Ne pas utiliser le pulvérisateur dans un local fermé, ni dans un espace où la température est inférieure à 0°C.



Après chaque arrêt du moteur, il est important d'évacuer la pression restant dans le tuyau. Pour ce faire, laisser la poignée de la lance (4) ouverte.

5. UTILISATION DU PULVÉRISATEUR (suite)

5.2. PULVÉRISATION DU PRODUIT

1. S'assurer que la vanne 3 voies est en position fermée (9).
2. Raccorder le tuyau produit (5) sur le raccord (8) et l'autre extrémité sur la lance de pulvérisation.
3. Plonger la canne d'aspiration et le tuyau de refoulement dans le produit à pulvériser.
4. Mettre l'interrupteur en position ON pour démarrer le moteur.
5. Mettre la vanne 3 voies en position "pulvérisation" (11).
6. Diriger la lance vers un seau vide, puis ouvrir la poignée (4).
7. Attendre que le produit coule régulièrement à la lance, puis refermer la poignée (4).
8. Diriger la lance vers la surface à traiter et dévisser la poignée (4) pour commencer la pulvérisation.
Plus la poignée est dévissée, plus le jet de produit sera large.
9. Si besoin, régler la pression produit en utilisant la vanne (6).
10. Quand le travail est terminé, refermer la poignée (4) et éteindre le moteur.

5.3. INJECTION DU PRODUIT

1. Remplacer la lance par le pistolet de lavage (réf. 11136) muni de l'embout à injecter (réf. 11138).
2. Effectuer les mêmes opérations que pour la procédure précédente.

5.4. NETTOYAGE DU CIRCUIT DU PULVÉRISATEUR

1. Retirer la canne d'aspiration du produit à pulvériser et la plonger dans un récipient d'eau claire (10 litres environ).
2. Mettre le tuyau de refoulement dans un récipient vide.
3. Mettre la vanne 3 voies en position "pulvérisation" (11) et diriger la lance vers le récipient vide.
4. Ouvrir la poignée de la lance (4) et laisser se vider le seau d'eau claire ainsi que la lance.
5. Refermer la poignée de la lance.

5. UTILISATION DU PULVÉRISATEUR (suite)

5.5. RINÇAGE DU PRODUIT

Pour un rinçage rapide et efficace du produit, utiliser le pistolet de rinçage muni de sa buse de rinçage (réf. 11136 et 11137).

1. Enlever la lance de pulvérisation et connecter le pistolet de rinçage à sa place.
2. Brancher le tuyau d'alimentation d'eau sur le raccord (7).
3. Ouvrir le robinet d'alimentation d'eau du réseau.
4. Mettre la poignée de la vanne 3 voies en position «rinçage» (10).
5. Diriger le pistolet vers la surface à rincer et presser la gâchette pour commencer le rinçage.

5.6. VIDANGE DU CIRCUIT DU PULVÉRISATEUR

1. Fermer le robinet d'alimentation du réseau d'eau.
2. Débrancher le tuyau du raccord (8).
3. Mettre la vanne 3 voies en position "pulvérisation" (11).
4. Appuyer sur la gâchette du pistolet de rinçage jusqu'à vidange complète du pistolet et du tuyau de refoulement.

6. ENTRETIEN

- Après chaque utilisation du pulvérisateur, nettoyer à l'eau toutes les pièces externes.



Il est déconseillé d'utiliser un nettoyeur haute pression au risque d'endommager la machine.

- Pour le nettoyage des pièces internes, faire fonctionner la pompe sous pression avec de l'eau propre pendant 4 à 5 minutes. Enlever ensuite la canne d'aspiration et laisser tourner 15 à 20 secondes afin d'évacuer toute l'eau restant dans la pompe.
- Après un arrêt prolongé du pulvérisateur, exécuter la même opération que pour le nettoyage du pulvérisateur (voir 5.4.) en utilisant un liquide antigel dilué.
- Changer l'huile de la pompe après les 50 premières heures de fonctionnement, puis toutes les 300 heures de fonctionnement.
Le pulvérisateur doit être arrêté pour effectuer cette opération.

7. DECLARATION DE CONFORMITE

LE FABRICANT : EUROPE PROJECTION
Z.I Rousset Parc Club
343 bd Francis Perrin
13106 ROUSSET CEDEX

DÉCLARE QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-DESSOUS :

Marque : EUROPE PROJECTION

Type : Pulvérisateur électrique

Modèle : EUROPROPULVE V5

EST CONFORME À :

- l'article **R.233-73** du code du travail

AUX DIRECTIVES :

- machines **2006/42/CE**
- basse tension **2014/35/CE**
- **CEM 2014/30/UE**
- **ROHS 2011/65/UE**

ET AUX NORMES :

- **NF EN ISO 12100**
- **NF EN 60204-1**
- **NF EN ISO 13857**
- **NF EN 1829-1**
- **NF EN 1829-2**

ROUSSET, le 20 AVRIL 2016

Patrick BOREL
Président



Distribué par : **EUROMAIR DISTRIBUTION**
Z .I. Rousset Parc Club, 343 boulevard Francis Perrin - 13106 Rousset sur Arc Cedex
Tél : 00 33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : 00 33 (0)4 42 53 44 36
SAS au capital de 40 000€ - SIREN 444 797 310 000 – NAF 4673 B

8. GARANTIE

8.1. CONDITIONS DE GARANTIE

- Le fabricant garantit les produits en cas de défaut de conception et de fabrication pendant une période de 12 mois à partir de la date de vente.
- Les pièces d'usure sont exclues de la garantie.
- Toute intervention sous garantie doit être effectuée exclusivement par le fabricant ou les Services Après-vente agréés.
- L'expédition de n'importe quel produit au fabricant, et quel que soit le type d'intervention sous garantie, est soumise à son acceptation.
- La garantie comprend la réparation ou le remplacement gratuit des composants de l'appareil reconnus défectueux par nos techniciens.
- La garantie est annulée en cas de dommages provoqués accidentellement, suite à une négligence, une utilisation ou une installation incorrectes, impropres ou non conformes aux avertissements indiqués dans le manuel d'utilisation.
- La garantie est également annulée en cas de modification ou réparation effectuées par du personnel non autorisé.
- La garantie exclut tout type de dédommagement en cas de dommages envers des personnes ou un problème provoqué par une utilisation incorrecte ou inadaptée.
- Cette garantie ne sera appliquée qu'à l'égard des acheteurs qui ont respecté les normes contractuelles et administratives et qui seront en mesure de présenter la documentation spécifique attestant de la date d'achat.
- Ceci constitue la seule garantie valable reconnue par le fabricant. Personne n'est autorisé à en délivrer d'autres, verbales ou écrites, ou en modifier les termes.



Toutes nos conditions de vente et d'expédition sont disponibles sur notre **catalogue général de l'année en cours** ainsi que sur notre site Internet **www.euromair.com**.

8. GARANTIE (suite)

8.2. CERTIFICAT DE GARANTIE

**IL EST IMPÉRATIF DE RETOURNER CE DOCUMENT DÛMENT REMPLI
PAR E-MAIL : contact@euromair.com OU PAR FAX : +33(0)4 42 53 44 36**

IMPERATIF

Le mode d'emploi doit être fourni à l'utilisateur de l'appareil.
Il doit être impérativement lu avant la mise en route de l'appareil.
Pour toute intervention sous garantie la facture d'achat doit être présentée.

GARANTIE

Chaque produit vous est livré contrôlé et testé.
De plus, il est garanti 12 mois à partir de la date d'achat. Cette garantie est appliquée exclusivement si l'acheteur respecte les règles de sécurité, les normes contractuelles, administratives et si l'installation et l'utilisation ont été conformes aux instructions contenues dans le mode d'emploi.

Sur la base de cette garantie, le fabricant s'engage à réparer ou à remplacer gratuitement toutes les pièces pouvant se détériorer ou s'avérer défectueuses durant cette période.
Le "jugement sans appel" revient exclusivement à nos techniciens du Service Après-Vente.

La garantie ne couvre pas les pièces qui, à cause de leur utilisation spécifique, sont soumises à une usure.

Au cas où les défauts relevés ne pourraient pas être attribués à notre responsabilité, les frais seront facturés à l'acheteur.

MODELE : Pulvérisateur électrique EUROPROPULVE V5

N° DE SERIE :

BON DE LIVRAISON N°

Rousset, le

Signature du distributeur

Signature de l'utilisateur

Tampon de l'utilisateur

Distribué par : **EUROMAIR DISTRIBUTION**

Z .I. Rousset Parc Club, 343 boulevard Francis Perrin - 13106 Rousset sur Arc Cedex

Tél : 00 33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : 00 33 (0)4 42 53 44 36

SAS au capital de 40 000€ - SIREN 444 797 310 000 – NAF 4673 B

EUROPE PROJECTION - Z .I. Rousset Parc Club - 343, avenue Francis Perrin - 13106 Rousset sur Arc Cedex
Tél : 00 33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : 00 33 (0)4 42 53 44 36
SAS au capital de 400 000€ - SIREN 394 961 510 – NAF 2892 Z